

La Direction  
*aux élèves et à leur famille*

## Rentrée 2021 – Informations et consignes

### A lire très attentivement pour la rentrée

Madame, Monsieur,

Veuillez, trouver ci-après des informations et consignes relatives à la prochaine rentrée. Vous voudrez bien en prendre soigneusement connaissance. Pour toute précision complémentaire, il y aura lieu de joindre le Secrétariat de Direction du Collège.

### 1. Horaires de rentrée

La rentrée des élèves aura lieu selon le planning ci-dessous.

Au Collège Montjoie		
Classes	Jour	Heure
Cinquième/ULIS	Jeudi 02 septembre	08h10 - 11h15
Sixième/ULIS		09h15 - 15h38
Quatrième/ULIS		13h45 - 16h40
Troisième/ULIS		

Les élèves seront accueillis par les professeurs principaux.

Pour tous les élèves, **les cours reprendront le vendredi 03 septembre**, conformément à l'emploi du temps.

La **demi-pension** fonctionnera seulement le **jeudi 02 septembre** pour les élèves de 6<sup>ème</sup>. Puis, la restauration sera ouverte à partir du vendredi 03 septembre pour tous les élèves demi-pensionnaires.

### 2. Accueil des élèves (le jour de la rentrée)

Les élèves de 6<sup>ème</sup> et leurs parents seront accueillis dans la cour du Collège, où il sera procédé à l'appel des élèves par classe d'affectation puis ils suivront leur professeur principal en salle de classe.

Pour les élèves de 5<sup>ème</sup>, il sera procédé à l'appel des élèves par classe d'affectation, puis ils suivront leur professeur principal en salle de classe.

Pour les niveaux 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> les élèves prendront connaissance de leur classe d'affectation dans la cour du Collège.

L'ensemble des élèves seront accompagnés par leur professeur principal lequel leur communiquera divers documents et informations relatifs au travail et à la vie scolaire.

**Très important** – Nous vous signalons que, sauf erreur d'affectation manifeste, **aucun changement de classe n'est possible à la rentrée**. Les parents qui souhaitent formuler une requête particulière concernant leur enfant doivent en faire état, **par écrit** et l'adressée **impérativement au Principal**.

### 3. Assurance scolaire

Il vous est vivement conseillé de contracter une assurance scolaire pour votre enfant. Elle le protégera en cas d'accident (notamment pendant le trajet) et elle est obligatoire pour toutes les activités se déroulant à l'extérieur de l'établissement (sortie, voyage, recherche, ...).

### 4. Manuels scolaires

Tous les élèves, de la Sixième à la Troisième, bénéficient d'un prêt gratuit de manuels scolaires, qui seront distribués lors des premiers jours de la rentrée.

## 5. A l'attention des parents d'élèves de Sixième

Une réunion d'information des parents des élèves des classes de **Sixième** est prévue le :

**Jeudi 23 septembre 2021 à 18 heures**

A cette occasion, vous rencontrez le professeur principal et vous serez présentés le fonctionnement de l'établissement et l'organisation de la classe de Sixième. Je vous engage à faire tout votre possible pour y assister.

## 6. Connexion à l'Espace Numérique de Travail (ENT)

Des identifiants comptes élèves seront donnés aux élèves de 6<sup>ème</sup> uniquement (les autres élèves peuvent réutiliser leurs identifiants existants d'une année sur l'autre ; en cas de déménagement (changement d'académies(s)). Ils seront accompagnés en classe par le professeur, à la création de leur compte.

Les élèves doivent utiliser leur compte ENT et non celui des parents (un compte par statut).

## 8. Le Fonds Social Collégien

### ***Important***

Les familles qui rencontrent des difficultés financières peuvent demander la prise en charge partielle (ou, pour certains, totale) des frais occasionnés par la scolarité de leur enfant (fournitures, manuels scolaires non fournis par le Collège, demi-pension...). Il leur suffit, pour cela, de remplir un dossier de demande d'aide sociale dans le cadre du Fonds Social Collégien.

Pour tout renseignement sur la procédure à suivre, s'adresser à Mme Guyot, Assistante Sociale ou Mme Barboux, Adjointe Gestionnaire.

## 6. Associations de Parents d'élèves

Au collège Montjoie, on trouve deux associations de parents d'élèves : la F.C.P.E. et APES.

Voici les coordonnées des responsables de l'année scolaire 2021-2022 :

Associations	Responsables	Coordonnées
<b>FCPE</b>	Mme ROMMEL	ednamra@sfr.fr
<b>APES</b>	M. PLATERIER	plat45pph@hotmail.fr

Les représentants des parents d'élèves peuvent vous fournir d'utiles renseignements sur la vie du Collège. Aussi, n'hésitez pas à les contacter en cas de besoin.

## 7. Règlement intérieur

Je précise que l'inscription d'un élève au Collège Montjoie vaut automatiquement **adhésion à l'ensemble des clauses** du Règlement intérieur. Ce dernier est reprographié dans le carnet de liaison qui sera remis à votre enfant le jour de la rentrée. Il vous sera demandé d'en prendre connaissance avec votre enfant et d'y apposer votre signature.

## 8. Casiers

Les élèves demi-pensionnaires pourront disposer d'un casier. Chaque élève sera responsable de sa fermeture par l'achat d'un cadenas. L'attribution du casier sera réalisée en début d'année par Mme Gomet, CPE.

## 9. Les emplois du temps :

Les emplois du temps, sont provisoires jusqu'au vendredi 17 septembre inclus.

Ils seront rendus définitifs deux semaines après la rentrée, soit **le 20 septembre 2021**.

## 10. Dossier de Bourse de Collège

Toutes les informations concernant la demande de Bourse de Collège seront communiquées dans le courant du mois de septembre 2021. Pour tout renseignement sur la procédure à suivre, s'adresser à Mme Banckaert, Secrétaire de Direction.

**Bonne rentrée à tous,**

**Paula Houry, Principale**

**Emmanuelle Alcaraz, Principale adjointe**

